

qu'il nous a laissé sur l'église de Saint-Paul (1). C'est là que nous lisons ce qui suit :

« Ce lieu est encore favorisé d'une *merveille surprenante*.
« Isabeau d'Harcourt des plus illustres maisons de France
« (bienfaitrice de cette église et de plusieurs autres, comme
« il paraît dans les archives des lieux publics et dans les
« Martyrologes) ayant étroitement recommandé de son inhu-
« mation dans ce temple, où la terre était tenue vierge (nul
« corps, fut-il même de saint, y ayant été enseveli) l'ouver-
« ture étant faite, l'on y découvrit des gouttes de sang en
« abondance, ce qui fit connaître qu'elle ne voulait com-
« mencer de servir à la sépulture des corps (à quoi sont em-
« ployées les chapelles). Cette dame fut alors portée dans la
« cathédrale, où l'on peut lire son épitaphe; le respect était
« dû à ce temple à cause de son sacre et sa pureté, et il se
« rencontre encore aujourd'hui des personnes qui deman-
« dent par dévotion de cette terre. »

La critique moderne qui accepte difficilement de sembla-
bles dérogations à l'ordre naturel des choses, avait déjà mis
ce fait en doute : « On réservait, dit Leymarie dans sa no-
« tice sur l'église de Saint-Jean (2), les deux chapelles de
« Saint-Pierre et de Notre Dame du Haut-Don pour les car-
« dinaux et les archevêques... Néanmoins on se relâcha
« quelquefois, puisque le tombeau de Mandelot fut mis dans
« la chapelle de Saint-Pierre, aujourd'hui de la Vierge, et que
« l'an 1443, l'on avait enseveli à Notre Dame du Haut-Don la
« comtesse Isabelle de Villars, qu'un prétendu miracle chas-
« sait de Saint-Paul où l'on avait voulu l'enterrer. Il est
« vrai qu'on transporta avec elle de Saint-Paul à Saint-
« Jean, la riche donation qu'elle avait faite. »

(1) La fondation et les antiquités de la basilique collégiale, canoniale et curiale de Saint-Paul. (V. p. 7.)

(2) Lyon ancien et moderne. (II. p. 204.)